news.belgium

14 juil 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 14 juillet 2006

Direction Télématique de la Police fédérale

Mise à disposition de personnel au profit de la Direction Télématique de la Police fédérale

Mise à disposition de personnel au profit de la Direction Télématique de la Police fédérale

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a autorisé le lancement d'un marché public ouvert pluriannuel de services pour la mise à disposition de personnel spécialisé en informatique et télécommunication, au profit de la Direction Télématique de la Police fédérale. Il s'agit d'un marché comprenant un lot de 38 postes, qui s'étalera sur une période de 5 ans, avec une possibilité de prolonger 3 fois pour une durée d'un an. La Direction Télématique de la Police fédérale a un besoin permanent d'experts couvrant l'ensemble du spectre de la télématique. Le personnel ainsi engagé fournit la capacité d'expertise nécessaire au développement et à la gestion des systèmes d'information de la télématique, tant de la police fédérale que de la police locale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

